



UNION DES RETRAITÉS DU C.L. PARIS ILE-DE-FRANCE

Immeuble RHIN (BC : 500.11) - 39 avenue de Paris - 94800 VILLEJUIF - TEL : 01 42 95 20 04 - 01 42 95 21 20

urcl-parisidf@orange.fr

www.urcl-paris-idf.org |

ESCAPADE PROVINS

Jeudi 17 et Vendredi 18 SEPTEMBRE 2020

Mardi 22 et Mercredi 23 SEPTEMBRE 2020

1er Jour Visite guidée de la Cité Médiévale de Provins, classée UNESCO depuis 2001. Déjeuner à l'Hostellerie de la Croix d'Or, la plus ancienne auberge de France. Visite guidée de la Grange aux Dîmes, avec tous ses marchands et métiers du Moyen Age, puis des Souterrains, fabuleux réseau de galeries à l'ambiance mystérieuse. Installation à l'hôtel IBIS PROVINS***, situé au pied de la Cité. Diner à l'Hôtel.

2ème Jour Départ pour Longueville (15 mn de route), visite commentée du Musée vivant du Chemin de Fer, belle collection de locomotives à vapeur et de voitures, dont la reconstitution de la rame Paris - St Germain de 1837.

Retour à Provins pour déjeuner au « Provinois ».

Sur le Théâtre des Remparts, nous assisterons au Spectacle des Aigles, 50 minutes de fauconnerie, oiseaux des steppes, oiseaux de proie, aigles, vautours, etc...

Retour sur Paris en passant par Béton-Bazoches, où nous visiterons le vieux pressoir à pommes. Dégustation de jus de pomme et de fromage de Brie.

Transport en Car PARIS-PARIS. Départ 8 h 15 - RDV devant le Café CAPONE, Place de la Nation, Angle Avenue du Trône/Bd de Picpus. Accès RER A Nation, Métro lignes 1 2 6 9

Prix 255 Euros par personne en chambre double. 300 Euros en chambre individuelle.

PROVINS DATE CHOISIE Nb de personnes

NOM et PRENOM _____ N° Adhérent URCL _____

NOM ET PRENOM DU CONJOINT _____ N° Adhérent URCL _____

ADRESSE _____ Adresse Mail _____

N° Tél Fixe _____ N° Tél Mobile _____

Préciser : chambre double *, à partager avec : _____

ou Chambre individuelle *

* COCHEZ VOTRE CHOIX

Prix du voyage : _____ COMPTE TENU DES CIRCONSTANCES,

N' ENVOYEZ PAS DE CHEQUE , MAIS CONFIRMEZ VOTRE INSCRIPTION DIRECTEMENT A

Xavier FOLLEA sur xavier.follea@orange.fr Merci.